

Réunion du jeudi 14 avril 2022 – 16h30 – Château de Mézerville Assemblée constituante de l'association : Archi Mézerville !

Présents : Béatrice Steiner, Marc Tardieu, Pascale Bompard, David Boucly, Aline et Auguste Armengaud, Fanny Cohen (et Johan !...bonne orthographe ?), Claude Almayrac, Martine et Patrick Meiller, Guy Sénat, Jacqueline Savy, Stéphane Leroy, Anne Demichelis.

Absents excusés et/ou soutiens exprimés : Christophe Leclerc, Nadine Cathary, Hélène de Turckheim (plusieurs naissances ce jour à Mézerville : un 1^{er} chevreau juste avant le début de la réunion et d'autres étaient prévus!), Hélène Joannes, Sophie Ortial, Michel Galant, Georges et Josette Etienne, Clémence Fayard, Sophie Reynal, Laurent et Maryline Amiguet, Vivien Le Turcq, Marie-Françoise Prévost.

Après les échanges de nouvelles diverses nous commençons la réunion.

Après avoir remercié chaleureusement les présents pour leur venue, Anne expose les **raisons qui ont conduit à proposer aujourd'hui la création d'une nouvelle association** dans laquelle s'intégrerait le projet d'activité de Anne et Stéphane : la tenue de chambres et table d'hôtes au château de Mézerville.

1 raison locale : faire ensemble

Nous sommes ici en ZRR (zone rurale à revitaliser).

Comment imaginer raisonnablement et sérieusement de s'inscrire dans une dynamique réelle et viable de revitalisation du territoire tout en lançant une activité en solitaire ?

1 raison globale : faire autrement

L'intérêt privé et la recherche du profit ont grandement contribué au désastre actuel où l'on détruit la terre et où l'on exploite les humains. Lancer une activité commerciale en inscrivant immédiatement dans son ADN l'intérêt général et la non lucrativité (qui ne veut pas dire ne pas gagner d'argent) contribue à...ne pas contribuer au massacre !

Anne lit ensuite **la proposition d'objet de l'association**, rédigée par Béatrice :

Cette association d'intérêt général située en ZRR (zone rurale à revitaliser) a pour objet :

De mener toute action éducative et culturelle, toute réalisation, favorisant les liens du patrimoine architectural, de son histoire, avec son environnement socio-économique en vue de la revitalisation du territoire (préservation du patrimoine, des ressources naturelles, de la biodiversité et développement durable).

Pour ce faire, elle pourra organiser diverses rencontres, des événements culturels, des stages, des publications sur tous supports, participer à des initiatives locales, développer des liens avec d'autres associations et installer une activité de chambres et table d'hôtes.

Anne présente ensuite les **2 particularités de ce projet de statuts** associatifs :

- **un seul organe de prise de décision** pour la gestion de l'association (avec l'AG bien sûr) **et pas de président** : la **collégiale** où chaque membre a le même pouvoir

- **les décisions sont prises au consentement (voir les détails sur ce mode de prise de décision en fin de ce compte rendu)** : je n'ai pas besoin d'être d'accord mais je peux vivre avec la décision prise. Et on modifie la proposition jusqu'à ce que tout le monde puisse vivre avec. Si on n'y arrive pas, cela indique souvent que la décision n'est pas mûre.

Anne précise enfin que si l'assemblée présente penche vers la création effective de l'association, il faudra des volontaires pour faire partie de la collégiale et en son sein, déterminer 2 rôles indispensables pour le fonctionnement de l'association : le rôle du trésorier/de la trésorière de l'association et le rôle d'animateur/animatrice de l'association. Il y aura également besoin de référents pour chacune des activités de l'association. Pour celle concernant les chambres et tables d'hôtes au château, ce sera bien sûr Anne et Stéphane.

Est alors entamé un tour de table pour connaître les avis de chacun.e.

Différentes envies ont été exprimées sur les possibles activités culturelles qui pourraient être mises en œuvre : exposition de peinture et d'artisanat local, concerts, projections de films...l'élément clé de la réussite de ces diverses activités : proposer à chaque fois un repas comme démarrage ou conclusion de l'activité.

Diverses questionnements et points de vigilance ont également été soulevés concernant l'aspect juridique comptable ou la gouvernance de l'association. David a alors proposé à l'assemblée de mettre de côté ses peurs pour **oser l'aventure et avoir confiance dans le fait que nous saurons ensemble nous ajuster pour contourner/transformer/dégommer** les éventuels cailloux que l'on pourrait rencontrer chemin faisant.

Béatrice a soulevé la question du **nom de l'association** et du chapeau de Fanny est sorti : « Archi Mézerville ! » qui a plu à l'assemblée.

Nous avons également fixé le montant de la cotisation annuelle à 10€.

Nous avons terminé par le choix des membres de la collégiale de l'association. Se sont portés volontaire : David, Martine, Pascale, Stéphane, Béatrice et Anne. Puis dans un 2ème temps Sophie.

Le rôle de trésorier/trésorière n'a pas trouvé preneur/preneuse lors de la réunion. L'assemblée a désigné Anne (élection sans candidat;) pour tenir le rôle d'animatrice de l'association. Anne peut volontiers céder sa place à la personne qui le souhaite.

Nous nous sommes quittés un peu refroidis du corps mais tellement réchauffés du cœur par cette **belle perspective de nouvelle dynamique à Mézerville qui vient s'ajouter** à celles déjà présentes dans le village : c'est Archi Mézerville !!

Anne Demichelis,
animatrice de l'association Archi Mézerville !

